

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 3

Artikel: Hygiène et alimentation du cheval en campagne [fin]
Autor: Volet
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hygiène et alimentation du cheval en campagne

par le capitaine-vétér. VOLET.

(FIN.)

Hygiène du cheval dans les stationnements militaires.

Les logements pour les chevaux en campagne seront : les écuries des casernes ou des grandes administrations, les écuries des particuliers, les hangars, les granges et enfin le bivouac.

Des deux premières nous ne parlerons pas, l'hygiène peut s'y régler comme en temps de paix et ces écuries sont en général assez bien établies pour être considérées, en temps de guerre, comme supérieures à tous les autres locaux dont on devra disposer.

Dans les écuries particulières, il faut comprendre non seulement les écuries pour chevaux, mais encore les étables à vaches. Celles-ci sont généralement très basses, trop basses même, et il arrive souvent que les chevaux qui doivent y loger ne peuvent s'y tenir debout sans se heurter la tête au plafond. Si l'on est forcé d'utiliser quand même ces locaux, il faut au moins ne pas trop serrer les chevaux afin qu'ils puissent se coucher et reposer, car la fausse position qui leur est imposée par le peu de hauteur du local devient, à la longue, un supplice. On fera bien aussi d'examiner toutes les parois du local, il arrive souvent que des clous sont à moitié enfoncés dans les poutres ou les planches; nous voyons à chaque instant des chevaux qui se sont déchiré les paupières ou les ailes du nez au contact de ces clous. En arrivant dans ces étables, il sera urgent aussi d'enlever tous les fumiers qui pourraient y rester, car l'espace est parfois tellement restreint et l'air si rare que la présence du fumier y sature l'atmosphère de gaz volatils qui provoquent la toux, le larmolement et l'esoufflement. Une bonne litière fraîche contribuera beaucoup à l'assainissement de l'air respirable, mais dans beaucoup de cas, si l'on a à disposition de grandes remises ou hangars, cela vaudra mieux, pour la santé des chevaux, que les étables que nous venons de décrire. Si les hangars ou remises sont à

claire-voie, on couvrira les chevaux pendant la nuit surtout s'il fait de l'orage.

Il y aura lieu de faire choix parmi les locaux qui pourront être présentés, surtout parmi les hangars servant de dépôt à des produits industriels. On se souvient encore de l'accident survenu aux chevaux d'une subdivision du train qui, en 1884, pendant un cours de répétition à Genève, avait logé des chevaux dans un hangar où l'on avait déposé des couleurs; huit d'entre eux périrent pour avoir léché les parois colorées du local.

Dans tous les cantonnements larges et étendus, on fera en sorte de répartir à chaque cheval un espace suffisant pour qu'il puisse se coucher. Une exception est faite à ce sujet lorsque le stationnement revêt la forme d'un quartier d'alarme ou d'un camp de localité; les chevaux sont alors serrés et doivent rester debout, sellés ou harnachés.

Cette dure nécessité ne s'impose qu'en présence de l'ennemi, au bivouac comme au quartier d'alarme.

Le plus mauvais cantonnement vaut mieux, dit-on, que le meilleur bivouac; la chose est aisée à comprendre, surtout si l'on est dans la mauvaise saison. En tout cas, le bivouac sera établi dans un endroit sec, si possible, abrité et pourvu d'eau à proximité. Les chevaux supportent très bien le bivouac pendant la belle saison et par un temps sec; une couverture sur le dos leur suffit, mais ce que chacun a pu remarquer, c'est l'abondance des coups de pied, des prises de longe, des morsures que se donnent pendant la nuit les chevaux non habitués à ce mode de logement; les crevasses sont également plus fréquentes qu'à l'écurie. On comprend aussi que lorsqu'un bivouac doit avoir lieu par le mauvais temps, l'état sanitaire change rapidement et s'aggrave de toutes les maladies qu'engendrent le froid et l'humidité sur des sujets peut-être déjà épuisés par les fatigues antérieures et, partant, mieux disposés encore à contracter des affections graves. Lorsque le bivouac est établi sur un terrain sablonneux, beaucoup de chevaux peuvent périr de coliques à la suite de l'ingestion de sable; le cas s'est vu souvent dans l'armée d'occupation de l'Algérie et en France au camp d'Auvours pendant les écoles à feu.

Au bivouac, l'avoine est donnée dans les musettes, mais le foin déposé devant la corde est foulé aux pieds, peut-être

souillé dans la boue ou emporté par le vent; par conséquent, jusque dans son alimentation, le cheval est soumis à toutes les causes d'insalubrité qui sont inhérentes à ce mode de stationnement.

Ceci nous amène à parler du bivouac en marguerite, surtout utilisé par l'armée italienne, et qui est plutôt un stationnement de jour et temporaire, qu'une manière de passer la nuit. Les chevaux, au lieu d'être attachés à une corde tendue, sont attachés, par groupes de 10 à 12, par la longe du licol et forment, pour chaque groupe, un cercle ressemblant à vol d'oiseau aux pétales d'une fleur; la tête de chaque cheval tournée à l'intérieur du cercle, regardant ses congénères. Nous croyons que dans ce genre de bivouac les coups de pieds sont plus rares et la ration de fourrage, déposée au centre du cercle, moins facilement enlevée par le vent.

Ainsi donc, si le bivouac est le mode de stationnement qui offre le plus d'avantages au point de vue de la préparation au combat, c'est par contre celui qui présente le plus d'inconvénients sous le rapport de la santé des hommes et des chevaux.

« La première attention d'un chef de cavalerie doit être d'assurer la conservation des chevaux. Le cantonnement contribue plus que tout à cette conservation. Ainsi, autant que possible emploi du cantonnement et, au cantonnement, le repos assuré, en principe, au plus grand nombre de chevaux. » (Général de Galiffet.)

« Le rapport publié par la direction du service de santé prussien sur l'état sanitaire des armées allemandes en 1870-1871, cherche à établir que le bivouac est préférable au cantonnement resserré. Cela est peut-être vrai pour les cantonnements de séjour, mais les Allemands eux-mêmes ne l'ont pas admis pour les cantonnements de marche, car dès la fin d'août 1870, ils renonçaient presque absolument aux bivouacs et le nouveau règlement confirme ce principe de la manière la plus expresse (art. 223-224). Aussi la tactique actuelle des Allemands se résume en deux mots: avant-postes rationnels et sommaires, cantonnements si resserrés qu'ils soient employés toujours de préférence aux bivouacs. » (Aureffio.)

Cependant, lorsqu'on sera forcé de bivouaquer, il sera bon de prendre, pour rendre moins fréquents les accidents aux

chevaux, quelques mesures de précaution que nous allons indiquer.

Les chevaux frappeurs, du devant ou du derrière, sont généralement connus dans un escadron ou une batterie; on devra donc les surveiller d'une façon toute particulière. C'est le matin, pendant les distributions, et après le repas du soir, que les coups de pied tombent dru comme grêle sur les voisins de ces chevaux peu sociables. On a conseillé divers moyens pour empêcher ceux-ci de frapper, tout en leur laissant une certaine liberté de mouvements. Ces moyens sont: le trousse-pied, la musette de sable, les entraves et les jarretières de sûreté.

Le trousse-pied s'applique au membre antérieur, c'est une courroie qui embrasse le canon fléchi sur l'avant-bras du même membre et les maintient liés ensemble, le pied reste donc levé et le cheval est à trois jambes. Ce moyen est un peu cruel et ne doit être employé que pour les chevaux tout à fait méchants.

Pour les chevaux qui ruent au bivouac, on a conseillé la musette de sable qui se suspend à la queue du cheval frappeur et par ses tractions continues engage celui-ci à se coucher, pour le repos des autres.

Les entraves de sûreté sont au nombre de deux, elles se placent dans chacun des paturons postérieurs et sont reliées par une courroie ou chaîne de 40 à 50 centimètres de longueur qui limite les mouvements des membres.

Les jarretières de sûreté sont aussi des entraves semblables qui se placent au-dessus des jarrets et tendent au même but. Elles peuvent être en toile, en corde ou en cuir. Il devrait en exister un certain nombre dans chaque escadron ou batterie.

Blessures provenant de l'application du harnachement et de la selle.

Dans les armées permanentes, les blessures du harnachement sont beaucoup moins fréquentes que chez nous, au moins celles produites sur les chevaux d'artillerie. Les mêmes chevaux y sont attelés toute l'année avec le même harnachement, aux mêmes voitures et conduits par les mêmes cavaliers, ou à peu près, sans que les mutations fréquentes viennent inter-

rompre ou modifier le rythme habituel du travail demandé. Pendant ce long contact, le harnachement se moule sur le corps du cheval et se plie à tous les accidents de sa configuration, à toutes ses ondulations ; les parties comprimées au début par ce contact deviennent peu à peu moins sensibles à mesure que la pression diminue par le fait de l'empreinte qu'elle forme sur le harnachement lui-même. Mais malgré cette adaptation plus complète du harnachement dans les armées permanentes, les blessures des chevaux n'en sont pas moins une des causes les plus fréquentes d'invalidation, et le maréchal Bugeaud était dans le vrai lorsqu'il disait : « les deux grands problèmes de la guerre sont peut-être de trouver un harnachement qui ne blesse pas les chevaux et des chaussures qui ne blessent pas les hommes. »

Avec notre système de fourniture des chevaux, il n'est guère possible chez nous d'obtenir cette adaptation par le fait du harnachement au cheval. Les chevaux ayant servi pour le cours de répétition d'un régiment, doivent servir pour le même service d'un autre régiment, mais avec un harnachement nouveau, des voitures nouvelles et des cavaliers autres. A l'issue de ce second service, ils sont peut-être réexpédiés ailleurs pour recommencer un troisième cours et encore avec du matériel et des hommes nouveaux, en sorte que tous les 18 ou 20 jours ces chevaux sont appelés à travailler avec un équipement qui n'a pas le temps de se former et de prendre l'empreinte dont nous avons parlé. C'est à peine si, pendant la durée plus longue d'une école de recrues, on pourrait arriver à ce résultat.

Les blessures provenant de l'équipement du cheval sont : les blessures de garrot, du dos, des reins, des côtes et du passage des sangles et, en plus, pour les chevaux d'artillerie, les blessures de l'encolure ou collier, les blessures de la pointe de l'épaule, les blessures du flanc et celles d'avaloire ou de la fesse.

Ces diverses blessures revêtent différents types que l'on peut ramener à trois principaux : les blessures proprement dites, les contusions, les cors.

Les premières sont le résultat d'un frottement du harnachement sur la peau ; les contusions et les cors, auxquels on peut ajouter les phlegmons, sont dus à une pression trop forte, trop prolongée sur telle ou telle partie du corps.

Pour éviter les blessures, la plus grande propreté est indispensable, soit pour le cheval, soit pour le harnachement. Il est incontestable qu'un cheval mal pansé, crasseux, ayant le poil encore plein de poussières ou autres impuretés, se blessera beaucoup plus promptement que celui dont le poil est propre et lisse. Cette condition est également indispensable aussi bien pour les diverses pièces du harnachement que pour la peau du cheval. L'intérieur du sac de collier doit nécessairement être très propre, s'il est crasseux le poil du cheval y adhère et s'arrache par les mouvements qu'imprime au collier la marche de l'animal et les efforts de traction; si les poussières viennent encore adhérer à la surface intérieure du harnais, alors un grattage de la peau, joint à sa dépilation, ne tardera pas à produire ces excoriations, ces plaies superficielles et saignantes, parfois très étendues, que tous les militaires connaissent. Le graissage des cuirs à l'intérieur, l'humidité provenant de la pluie ou de la transpiration favorisent ces excoriations parce que la toison du cheval y adhère plus facilement et plus fort.

Il serait précieux pour l'armée de trouver une substance à la fois dure, souple et inaltérable, parfaitement lisse et pouvant se nettoyer d'un seul coup d'éponge et à l'aide de laquelle on garnirait l'intérieur des diverses pièces du harnachement. La surface polie et dure de ce revêtement empêcherait l'adhérence du poil, même mouillé. Ne serait-il pas bon de procéder à quelques essais de ce genre? soit en employant une toile cirée ad hoc ou peut-être un tissu enduit de celluloïde, puisque à l'aide de cette dernière substance on confectionne déjà des manchettes et des cols imperméables et souples. Celui qui trouvera le moyen de rendre toujours glissant, à sec ou humide, le poil du cheval sur la surface interne du harnachement aura bien mérité de la patrie et de tous ceux qui ont à faire usage du cheval, monté ou attelé, car nous croyons que par ce moyen presque toutes les blessures qui sont le fait d'un frottement seraient évitées.

Aujourd'hui on en est réduit à user de petites ressources, pour arriver à utiliser encore un cheval atteint d'une de ces blessures au début ou pour empêcher l'aggravation de celle-ci. On appliquera, par exemple, un morceau de peau de chevreuil ou de mouton sur la partie du harnachement qui correspond à la blessure, le poil de mouton tourné du côté de

celle-ci et en contact direct avec l'excoriation. Ce moyen est certainement bon pour adoucir le contact, mais il est loin d'être suffisant dans tous les cas. Le poil de mouton ou de chevreuil ne tarde pas à s'imbiber de la sérosité qui exsude de la plaie et à se feutrer complètement; l'impossibilité de le nettoyer alors le rend nuisible à la cicatrisation de celle-ci. On peut encore appliquer au harnachement des coussinets rembourrés et adaptés à celui-ci de façon à empêcher tout contact avec la plaie; par exemple pour une blessure d'encolure on appliquerait ces coussinets en dedans et de chaque côté du corps de collier pour empêcher la descente complète de celui-ci et sa pression sur la lésion. Pour une blessure à la pointe de l'épaule, on placera un seul coussinet à l'intérieur du collier, mais au-dessus de la place correspondant au point lésé, pour soulever et éloigner de ce point la partie contondante. Pour ce qui concerne les chevaux attelés, on peut encore changer leur affectation; par exemple on peut faire placer comme sous-verge et sans paquetage un cheval blessé au jarret, au dos ou à la sangle. Le cheval blessé à l'épaule ou à l'encolure peut continuer son service comme cheval de selle pour sous-officier, ouvrier ou trompette. Le cheval blessé par l'avaloire sera attelé au milieu ou devant pour lui éviter d'avoir à retenir le poids de la voiture dans les descentes, cette charge incombant aux deux seuls chevaux du timon. Disons en passant que ces deux chevaux du timon sont plus que les autres exposés aux blessures d'encolure par le fait de la pression plus forte exercée sur cette région par le poids du collier augmenté du poids du timon. Pour éviter les blessures de harnachement chez les chevaux attelés, on peut encore se servir de revêtements de feutre épais, mais ce n'est guère que pour le collier qu'on a confectionné de faux sacs destinés et à adoucir le contact du harnachement sur la peau et à remédier au trop d'ampleur du collier lui-même.

Les seconde et troisième catégories de blessures, que nous avons appelées contusions et cors, ne sont plus le fait d'un frottement, mais reconnaissent pour cause une pression continue trop forte et surtout trop prolongée, exercée de préférence par la selle sur la peau de la monture.

Ces contusions se produisent des deux côtés du garrot, sur le dos, sur les côtes et quelquefois à l'encolure. Elles apparaissent au desseller sous forme de gonflements chauds et dou-

loureux, qu'en langage de caserne on appelle *pressions* ou *blessures fermées*. La circulation du sang suspendue pendant un certain temps dans une région y occasionne précisément ces œdèmes, mais si cette interruption dure trop longtemps, la peau finit par se mortifier ainsi que les parties sous-jacentes; alors le *cor* est constitué. Voilà, semble-t-il, une raison qui, à elle seule, suffirait pour faire desseller les chevaux en arrivant à l'étape. Une fois cette mortification opérée, l'enflure disparaît effectivement et le cavalier peut croire que son cheval est guéri, le poil recouvrant encore toute la surface de la lésion, mais la douleur existe toujours et plus tard on voit la partie de peau desséchée se dessiner peu à peu, se soulever par ces bords, une légère suppuration périphérique circonscrit la lésion et annonce un commencement d'élimination. Cette élimination, si elle est abandonnée à elle-même, peut durer des semaines et des mois, suivant la profondeur des tissus sphacelés; elle se fait beaucoup plus rapidement par le bistouri. A notre avis, le vétérinaire qui extirpe ainsi le cor fait bien, alors même qu'on l'a accusé plusieurs fois, à tort s'entend, d'avoir produit une plaie beaucoup plus profonde que ne semblait le comporter l'apparence extérieure et superficielle de la lésion primitive. Mais nous nous apercevons que nous sortons de l'hygiène pour causer traitement; revenons à notre sujet.

Le meilleur moyen de prévenir la formation de ces cors est de supprimer la cause de la pression et cela aussitôt que possible. Quand la lésion est encore à son début, c'est-à-dire quand elle se traduit par une enflure extérieure et avant que la peau qui la recouvre soit mortifiée, la guérison se produit d'elle même et par un simple massage, si l'on a soin les jours suivants de supprimer la pression exercée par la selle ou le collier. Dans l'artillerie nous avons déjà indiqué les changements d'affectation des divers chevaux, mais dans la cavalerie la chose est plus difficile si l'on veut continuer à monter un cheval blessé.

C'est sur l'équipement qu'il faut alors faire les modifications nécessaires. Depuis quelques années, nous possédons dans notre cavalerie, des coins de feutre de 25 à 30 centimètres, épais de 2 à une extrémité et s'amincissant progressivement dans le sens de la longueur. Ces feutres peuvent s'adapter aux bandes de la selle, en avant ou en arrière, afin de la faire in-

cliner dans tel ou tel sens qu'il conviendra. On peut les placer dans le voisinage des blessures fermées afin de soulever la selle et supprimer ainsi la pression qui a occasionné la blessure. On peut les placer directement sur celle-ci en ayant soin alors d'enlever un morceau de feutre à l'endroit correspondant à la lésion que l'on veut protéger, c'est ce qu'on appelle pratiquer une fenêtre ou un trou dans l'équipement à l'endroit précisément qui est accusé de comprimer trop fortement la peau de la monture. « Pour leurs chevaux blessés sur le dos, les Prussiens emploient un épais tapis de paille, confectionné à la manière des stores, avec des tiges de paille maintenues parallèles au moyen de ficelles, dont les extrémités servent à la fixation sur les bandes en bois de l'arçon. Ce tapis est donc placé au-dessus de la couverture. C'est dans cette sorte de paillason que l'on creuse des trous-*fontaines* pour soustraire les blessures aux compressions qui les aggraveraient » (Delamotte).

En France, et pour les chevaux maigres, M. Aureggio, vétérinaire en premier au II^e d'artillerie, recommande des faux panneaux confectionnés « avec un sac à distribution coupé à la longueur des bandes, pourvu dans son milieu de deux coutures longitudinales et parallèles à 6 ou 8 centimètres de distance (pour laisser la liberté du dos) et formant ainsi deux fourreaux que l'on remplit de paille ou de foin et qui remplacent, dans la gouttière vertébro-costale, les muscles disparus. Des ficelles permettent de fixer ces faux panneaux aux bandes de la selle ; on peut y creuser des fontaines comme dans les panneaux en crin » ou en paille.

Certains chevaux se blessent au garrot parce qu'ils ont celui-ci trop saillant, le rembourrage supplémentaire qu'il y aura lieu d'appliquer se placera alors en avant des bandes pour relever l'arcade de la selle et l'éloigner du garrot que l'on veut protéger.

Certaines blessures du dos, des reins et du garrot reconnaissent pour cause unique les frottements exercés sur ces régions par la housse du feutre. Cette partie de l'équipement ne tardera pas, espérons-nous, à disparaître complètement de l'armée où elle ne sert qu'à surcharger inutilement le cheval et à le blesser.

La housse peut être avantageusement remplacée par la couverture pliée sous la selle, ce qui constitue un tapis bien plus

souple, plus élastique et plus doux que le gros feutre qui, lorsqu'il est plein de transpiration et de crasse, devient dur et rigide. « Pour relever la couverture dans le couloir de la selle, le cavalier allemand, avant de sangler, passe le bras sous la couverture très loin en avant et en arrière de manière à former un véritable canal sur toute la ligne du dos. Quand les chevaux sont difficiles à seller, la couverture est préalablement maintenue au fond de l'évidement de la selle par une corde dont les deux extrémités se rejoignent au-dessus du paquetage. Deux cavaliers portent la selle sur le dos, tirent la couverture en tous sens et enlèvent la corde quand le cheval est sanglé. » (Aureggio. *Revue du Cercle militaire*, avril 1887.)

Des blessures peuvent être produites par la sangle, en arrière du coude ou sur les côtés de la poitrine.

Rien n'est plus désagréable pour un cavalier qu'une monture blessée par la sangle. Dans l'artillerie, on a la ressource d'atteler ces chevaux comme sous-verges et sans sellette, mais dans la cavalerie on ne peut recourir à ce moyen ; on n'a pas même comme pour les blessures de selle la possibilité de soustraire la plaie au contact du harnachement ; tout ce que l'on peut faire consiste à adoucir ce contact et à modérer la pression de la sangle. On coudra, par exemple, un morceau de peau de chevreuil sur la partie qui blesse le cheval, mais ce moyen ne supprime pas le frottement, il ne fait que l'adoucir ; on pourra encore essayer de changer de sangle. Les sangles en corde sont certainement supérieures à celles en cuir ou en toile, mais toujours à la condition de ne pas être trop serrées.

On cherchera donc à éviter la formation de ces blessures en sanglant modérément. Nous avons vu plusieurs fois des chevaux sanglés d'une façon démesurée, non seulement se blesser par le fait des plis ainsi occasionnés à la peau, mais encore contracter des œdèmes par arrêt de la circulation en arrière des sangles. Ces œdèmes sont toujours très longs à guérir. La tension trop considérable des sangles ne se traduit pas seulement par une pression trop forte sur le sternum ou sur les cotés de la poitrine, mais encore par une compression exagérée de la selle sur le dos du cheval, compression qui s'augmente ensuite du poids du cavalier et accroît encore les chances de blessures du dos.

Par contre, les sangles trop peu serrées permettent à la selle des mouvements trop larges qui blessent le cheval au garrot.

Il est donc sage de garder un juste milieu. Si la marche doit s'effectuer sur une route convenable, la tension de la sangle sera diminuée; elle sera au contraire augmentée lorsque le cheval devra travailler sur un terrain accidenté.

Certains chevaux, par leur conformation spéciale, sont d'avance prédisposés aux blessures de sangle, nous voulons parler des chevaux à gros ventre, chez lesquels le passage des sangles est très étroit, ce qui ramène toujours jusque sous les coudes cette pièce de l'équipement, malgré tout ce que l'on pourrait faire pour la maintenir en arrière.

Tout n'est qu'adaptation dans la prophylaxie des blessures de selle. L'ajustement de la selle est une opération dont on ne saurait amoindrir l'importance. En effet, autant de chevaux, autant de conformations différentes. Les uns auront le garrot saillant, d'autres l'auront bas; certains chevaux l'auront maigre et sec, d'autres l'ont gras et large. De même pour le dos, qui peut être proéminent sur les uns et empâté sur d'autres, etc., etc. On conçoit alors qu'un seul échantillon de selle ne saurait convenir à toutes ces variétés de dos et que pour chaque cheval il faut une selle appropriée répondant bien à sa conformation et qui ne gêne point ses mouvements, ne comprime ni ne froisse démesurément aucune région. La selle doit être encore solide et légère et assurer au cavalier une bonne assiette, une position libre et aisée.

L'ajustage des selles devrait se faire hors de l'écurie, sur un terrain horizontal, avec paquetage d'abord et avec le cavalier ensuite, afin de s'assurer si le dos ou le garrot ne sont pas exposés aux frottements de l'arcade. Le chef d'escadron doit lui-même présider à cette opération.

Une condition également très favorable à la production des blessures est certainement la maigreur du sujet. Il est incontestable que le meilleur matelas de la selle est celui sur lequel elle repose et non celui qui fait partie de sa construction. Les chairs et la graisse couvrant les côtes et entourant les apophyses épineuses sont pour ces régions des défensifs bien supérieurs aux rembourrages contre les pressions vulnérantes de la selle ou du harnachement. « On conçoit très bien que sur les chevaux maigres, la peau qui est comprimée entre deux corps durs, — d'une part les côtes dégarnies du coussin de chair et de graisse qui les recouvre ordinairement et, d'autre part, la selle dont la pression n'est pas suffisamment amortie

par le tapis ou par la couverture, — on conçoit très bien, disons-nous, que cette peau collée sur les côtes, se trouvant ainsi serrée comme dans un étau, doive vite s'enflammer, s'excorier, même se mortifier. » (Delamotte.)

Il faudra donc veiller, en campagne, à ce que tous les chevaux se maintiennent en bon état et augmenter à temps leur ration si l'on s'aperçoit de son insuffisance. Autrement on s'exposerait à laisser derrière soi, par le fait des blessures seulement, un chiffre d'indisponibles qui, si l'expérience devait durer longtemps, atteindrait celui de l'effectif. Il est vrai qu'en campagne l'on est souvent forcé de marcher avec des chevaux blessés; aux cavaliers alors et surtout à leurs chefs de voir ce qu'il y a à faire pour éviter une aggravation de la ou des blessures et tant que l'état de cette blessure est compatible avec la marche, le cheval est appelé à marcher; tout ce qui est capable d'effort, doit au moment suprême, ajouter le peu de forces qui lui reste à la force commune, à l'effort commun. « Une blessure qui, en temps de paix motiverait le repos, ne doit pas le faire accorder en campagne. En campagne, un cheval blessé qui peut encore servir, doit servir; c'est à l'homme qui le monte à le guérir en marchant. » (Général de Brack.)

Une autre cause prédisposante des blessures de harnachement réside dans le peu d'entraînement ou le manque d'entraînement des chevaux. « L'ouvrier encore peu habitué au maniement des outils a souvent des ampoules aux mains; mais lorsque le travail a rendu celles-ci dures et calleuses par l'épaississement de la couche épidermique qui les protège, ces petites blessures ne se produisent plus. Il en est de même chez le cheval de selle ou de trait: les chevaux qui sont rarement montés ou attelés et ceux dont le dressage n'est pas suffisant sont très vite blessés; ceux, au contraire, qui sont exercés tous les jours ou dont le dressage est complètement terminé, se montrent beaucoup plus résistants si leur harnachement est bien ajusté et en bon état. C'est par l'exercice que le dos se fait à la selle et que les autres points du corps se font aux diverses pièces du harnachement. C'est par le dressage que l'animal arrive à exécuter son travail sans se livrer aux mouvements gauches et désordonnés qui produisent généralement des blessures. » (Delamotte.)

Une cause fréquente de blessures du dos est aussi dans la répartition inégale de la charge. On a remarqué presque par-

tout que les blessures de la partie supérieure des dernières côtes sont beaucoup plus fréquentes du côté droit que du côté gauche, puisque sur un régiment français de 427 chevaux on a compté 146 chevaux blessés par la selle ou le harnachement, dont « 60 blessures sur la partie supérieure des dernières côtes droites, 9 sur la partie correspondante des côtes gauches et 16 sur les deux côtés à la fois; il y avait en outre 39 blessures des autres parties du dos, 18 du garrot et 4 du rein sur la ligne médiane. »

Pourquoi les blessures des côtes sont-elles beaucoup plus fréquentes à droite qu'à gauche? Il paraît que le cavalier a dans la jambe, comme dans la main, plus d'adresse et de dextérité que dans le membre gauche et, par ce fait même, il serait tenté de s'en servir mieux, c'est-à-dire, dans le cas particulier, de s'appuyer dessus plus fortement que sur la jambe gauche. En outre, le cavalier qui porte le sabre suspendu au ceinturon, se sent tirailé du côté du sabre, c'est-à-dire à gauche, et pour contrebalancer cette traction, peut-être a-t-il la tendance de se pencher légèrement vers la droite, ce qui augmente sensiblement la pression exercée par la selle sur ce côté du dos. Le port du sabre à la selle serait certainement une innovation à recommander. Signalons encore le port du mousqueton à droite. Il est lui fixé à la selle et si, de l'autre côté, le sabre était également fixé à la selle, ces deux poids se feraient en quelque sorte équilibre, mais ce dernier étant fixé à l'homme, oblige pour ainsi dire celui-ci à se pencher à droite, précisément du côté de l'arme à feu. La pression plus grande exercée à droite est incontestable; il suffirait pour s'en convaincre d'examiner un grand nombre de selles ayant déjà servi un certain temps, et l'on constaterait que le siège de ces selles est plus creux à droite qu'à gauche et que le matelasage est également plus écrasé de ce côté. C'est une observation qui a été faite à répétées fois et qui peut se faire chaque jour dans les corps de troupes montées.

Il est bon aussi de monter avec régularité, nous voulons dire à des allures régulières. C'est à-dire que si l'on tient à ne pas blesser son cheval, il sera rationnel de ne pas changer d'allure à chaque instant et surtout de ne pas en changer brusquement. A chaque changement de ce genre, soit d'une allure lente à une allure rapide, soit inversement, le cheval

est obligé de faire un effort supplémentaire, non pas seulement pour retenir ou lancer plus fort le poids de son corps, mais encore pour coordonner la vitesse acquise par le cavalier avec le poids de celui-ci joint à son propre poids, ainsi qu'à celui du paquetage. Le cavalier, s'il monte à l'anglaise, doit encore « changer de pied », pour nous servir d'une expression admise, c'est-à-dire que pendant un certain temps il se laissera retomber sur le bipède diagonal droit (lorsque le pied droit antérieur et le gauche postérieur reposent sur le sol), puis, pendant un laps de temps égal, il s'assiéra sur le bipède diagonal gauche, et ainsi de suite. Ces changements de pieds constituent un vrai soulagement pour le cheval, non seulement au point de vue des blessures du dos, mais surtout pour les membres dont le travail est ainsi régularisé.

L'inclinaison de la selle vers le côté droit, fait que les parties latérales gauches de celle-ci se rapprochent de la ligne médiane, aussi les blessures latérales du garrot sont-elles, par contre, plus fréquentes à gauche qu'à droite; car si la selle est entraînée à droite, la partie gauche de son arcade viendra comprimer la région latérale correspondante du garrot et le blessera.

Enfin, les blessures de selle, dans leur ensemble, reconnaissent fréquemment pour cause la mauvaise tenue des cavaliers, le manque d'assiette et le mépris des préceptes fondamentaux de l'équitation. « Le cavalier qui ne tient pas solidement sur son cheval, qui se déplace à chaque mouvement de ce dernier, celui qui surmène sa monture, celui qui va à une allure déréglée, passant sans cesse du pas au trot, du trot au galop et inversement; celui qui abuse du galop lorsque son cheval porte un pesant fardeau; celui qui arrête brusquement son cheval, soit au trot, soit au galop; le cavalier ivre, qui vacille; celui qui ne sait pas conduire, celui qui dort à cheval, etc. Tous ces mauvais cavaliers couvrent leurs chevaux de blessures. On sait aussi que les cavaliers épuisés, ceux qui n'ont plus assez de forces pour se bien tenir, se laissent aller, s'alourdissent et, conséquemment, fatiguent et blessent leurs montures. » (Delamotte.)

Ajoutons à cela le poids parfois considérable de certains cavaliers, joint au poids, très grand aussi, du paquetage, le nervotisme des jeunes chevaux, surtout de ceux qui appartiennent

nent aux races distinguées, l'influence néfaste du mauvais temps et de la malpropreté et nous n'aurons signalé que *grosso modo*, car nous en oublions, les principales causes des blessures de harnachement.

Belgique et Suisse.

La *Belgique militaire*, dans son numéro du 24 février écoulé, consacre à l'armée suisse un article des moins obligeants. Il est juste de dire à la décharge de ce journal, qu'il s'agit d'un article à tendances, destiné à combattre l'opinion de ceux qui voudraient, en Belgique, une organisation militaire basée sur le système des milices, et qui, à l'appui de leurs propositions, invoquent l'exemple de la Suisse. La *Belgique militaire*, pour ruiner leur argumentation, fait dans toutes les règles le procès des milices en général, des nôtres en particulier. Elle va presque jusqu'à nous comparer aux soldats chinois, sous entendant pour les siens, bien entendu, le rôle plus flatteur des guerriers japonais !

Elle base son jugement sur la brochure du major Gertsch « qui, dit-elle, vient jeter à propos une lumière éblouissante sur l'esprit qui anime l'armée suisse » ; sur une autre brochure « sensationnelle » dans laquelle « M. le major *Hidore*, de la Confédération helvétique, dévoile, avec plus d'énergie encore que le major Gertsch, l'absence de toute discipline dans les milices suisses » ; enfin, sur un article d'un autre journal belge, la *Chronique*, article qu'elle ne reproduit pas, mais qui « démontre », paraît-il, « documents à l'appui, que les soldats suisses sont plus que médiocres, même comme tireurs ». Sa conclusion est « que le système des milices est condamné en Suisse même et que tous les gens réfléchis de ce pays, ayant à cœur la défense sérieuse du sol natal, commencent à douter de l'efficacité de l'organisation de la force armée helvétique ».

Sans entrer dans de longs développements, il y a lieu de remarquer : 1^o que la *Belgique militaire* semble n'avoir pas lu la brochure du major Gertsch et n'en parler que par des comptes-rendus de journaux étrangers ; 2^o que le « major